Q .- Quand vous parlez du premier étage, voulez-vous dire le rez-dechaussée? R .- Oui, le rez-de-chaussée.

Q .- Maintenant, vous dites qu'il a mis son pouce sous votre menton deux ou trois marches avant d'arriver au rez-de-chaussée? R .- Non, mais avant d'arriver au second étage, et de là jusqu'au rez-de-chaussée.

Q.-Avait-il agi de même avant de descendre l'escalier? R.-Certaine-

ment, dans la chambre où il m'avait baillonnée.

Q.-Comment? R.-En me mettant un morceau d'étoffe sur la bouche. La première fois, je n'ai rien dit, il ne l'y a pas laissé longtemps, mais la seconde fois je lui dis: "Je suis presque morte cette fois, vous m'avez étranglée, vous

m'avez enlevé la respiration.'

Q.-Etait-ce le cas? R.-Oui, c'était vrai. Il m'a tenu le baillon si longtemps sur la bouche que je me sentais mourir. Je pensais bien que je ne respirerais plus. "Eh bien! dit-il, allez-vous rester tranquille?" Il le remit encore une troisième fois, et je lui fis la même remarque, à quoi il répondit: "Restez tranquille." Quand je lui parlais tranquillement, il ne me baillonnait pas. Il ne le faisait que lorsque je criais, pour m'en empêcher.

Q .- Quand vous lui parliez avec calme, il ne vous baillonnatt pas? R .-

Q .- Et quand il vous mettait le baillon, était-ce sur la bouche seulement, ou sur la bouche et le nez? R .- Sur la bouche et le nez. Il ne le pressait pas très-serré. C'était un morceau d'étoffe qu'il forçait à moitié dans ma bouche et sur le nez.

Q .- Et vous dites que, en descendant, il vous mit son pouce sous le

menton? R .- Et la main sur la bouche.

Q .- C'est bien comme vous avez dit? R .- Oui.

Q .- Continuez? R .- En arrivant au rez-de-chaussée, il me prit le bras gauche-c'était de ce côté qu'il était,-de ses deux mains, et on alla vers la porte. A peine eût-il enlevé sa main de ma bouche que je criai; P. Mea, P. Mea!

Q.-Où est le bureau du P. Mea dans la maison? R.-Il était au premier étage.

Q.-Au rez-de-chaussée? R.-Oui, au rez-de-chaussée, en entrant.

Q.-Alors vous étiez au même étage que son bureau? R.-Oui, tout près de sa chambre à coucher. Son appartement est au pied de l'escalier.

Q .- Il y avait son bureau, et aussi une chambre, n'est-pas? R .- Oui, une

chambre et une salle de bains.

Q .- Alors a-t-on dit quelque chose? Si je me rappelle bien, la dernière chose dont vous nous avez parlé au sujet du P. Mea était que la Soeur Magdalene vous avait dit, dans votre chambre, que vous le verriez avant votre départ? R.—Oui, Elle m'a dit, aussi avant de quitter ma chambre, que j'allais aller à la Maison de la Providence où le P. Mea pourrait venir m'y voir le lendemain matin et y rester aussi longtemps qu'il le voudrait.

Q .- On vous a dit, n'est-ce pas, elle ou une autre, que vous le verriez dans une chambre au rez-de-chaussée? R.-Oui, c'est la Soeur Mary Magdalene.

Q.—Etait-ce après qu'on eût parlé de votre départ ce soir-là pour la Maison

de la Providence? R .- Oui.

Q.-Qui a parlé, et qu'a-t-on dit? R.-C'est la Soeur Mary Magdalene, et ce fut la dernière fois qu'on fit mention du P. Mea. "On va vous mener, dit-elle, à la Maison de la Providence, où le P. Mea ira le matin et restera avec vous aussi longtemps qu'il voudra.

Q.-Donc, ce dont on a parlé en dernier lieu fut que vous alliez aller à la

Maison de la Providence? R.—Oui. Q.—Ce serait donc à la Maison Mère? R.—Oui.

Q .- Et où se trouvait la Supérieure générale? R .- Oui.

Q .- Et où vous deviez rester toute la nuit, et où le P. Mea pourrait aller vous voir? R.—Oui, le lendemain matin, et où je lui parlerais tant que je voudrais. "Mais, lui répliquai-je, je sais que je ne vais pas à la Maison de la Providence, car vous m'avez dit que vous alliez me mener à Montréal par le train de minuit." "Je n'ai jamais dit rien de tel," déclara-t-elle. "Oh! si, répondis-je, et l'agent de police lui-même m'a informée qu'on allait me conduire dans un asile de Montréal par le train de minuit." Elle se tourna vers